



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Syrie

Question écrite n° 31140

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation en Syrie. Depuis près de deux ans ce pays connaît une crise majeure, crise qui pèse sur l'équilibre global du Proche-Orient. Selon les chiffres disponibles cette guerre civile a fait plus de 40 000 morts et un nombre incalculable de blessés, disparus, prisonniers, essentiellement civils. Le nombre de réfugiés syriens est aujourd'hui estimé à près de 400 000 syriens, dont plus de 100 000 au Liban. Si des efforts diplomatiques sont déployés pour venir en aide aux populations syriennes, le conseil de sécurité des Nations-unies n'a pas pris de résolution en raison du veto de la Chine et de la Russie et l'action du médiateur international de l'ONU et de la Ligue arabe n'a pas donné le résultat escompté. Il lui demande de lui faire part de la position de la France à ce sujet, tant sur les actions envisagées avec ces partenaires pour parvenir à un règlement du conflit, que sur les actions diplomatiques qui doivent être entreprises pour éviter une déstabilisation du Proche-Orient.

Texte de la réponse

La France est vivement préoccupée par l'évolution de la crise syrienne dont les conséquences humanitaires sont dramatiques et qui déstabilise l'ensemble de la région. Aujourd'hui, on estime que le conflit a fait près de 100 000 morts et a contraint au départ plus de 1,7 millions de syriens, désormais réfugiés dans les pays voisins, notamment en Turquie, au Liban et en Jordanie, selon les derniers chiffres du Haut commissariat aux réfugiés des Nations unies. Depuis le début du conflit, la France accompagne le peuple syrien dans son combat pour une Syrie libre et démocratique, unitaire et stable, respectueuse de tous ses citoyens et garantissant les libertés et les droits des minorités. Elle n'a cessé de condamner les exactions et les violences inacceptables perpétrées par les forces du régime contre les civils. Elle a été, en outre, l'un des premiers pays à reconnaître la Coalition nationale syrienne comme seul représentant légitime du peuple syrien. La France, qui considère que seule une solution politique peut mettre fin au conflit, estime qu'une transition pacifique et ordonnée vers une Syrie démocratique doit être engagée dès que possible. Aussi, elle continue de soutenir, avec ses partenaires européens ainsi qu'avec les Etats-Unis et la Russie, la perspective d'une conférence internationale de Genève II sur la Syrie qui aurait pour objectif de jeter les bases d'une transition démocratique et de parvenir à l'établissement d'un gouvernement de transition disposant des pleins pouvoirs exécutifs, comme stipulé par le communiqué du Groupe d'action sur la Syrie qui s'est réuni à Genève en juin 2012. Depuis le début de la crise syrienne, la France a consacré à la Syrie une aide importante, s'élevant à 31 millions d'euros, afin de porter assistance aux populations victimes de la guerre et de ses conséquences. Elle soutient ainsi activement l'Union des organisations syriennes de secours médicaux (UOSSM) et travaille en étroite coordination avec l'Unité de coordination des aides (ACU). Elle vient notamment de livrer, via ces organismes, plus de seize tonnes de médicaments en Syrie, dont plusieurs milliers de doses d'atropine et de valium qui permettront de traiter des victimes exposées aux attaques chimiques perpétrées par le régime contre sa population. Par ailleurs, la France est consciente du défi que constitue pour les pays frontaliers l'accueil des réfugiés en provenance de Syrie. Elle participe au financement de l'action des agences humanitaires des Nations unies actives dans les pays de la région, notamment le HCR, le PAM et l'UNRWA, appuie l'action humanitaire de l'UE et se mobilise avec ses

partenaires dans toutes les enceintes internationales pour qu'une aide accrue parvienne aux réfugiés syriens et aux Etats qui les accueillent.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31140

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juillet 2013](#), page 6765

Réponse publiée au JO le : [23 juillet 2013](#), page 7749